



cms



Pour vous - chez vous

**AIDE ET SOINS
A DOMICILE**

CMS 2020

Intégration des prestataires de soins de longue durée

Projet pilote dans la région de Sierre

19 mars 2019

Association pour le CMS de la région sierroise

- 13 communes membres et 50'000 habitants
- Prestations :
 - aide et soins à domicile; repas à domicile, 8 appart. communautaires; sécurité à domicile, moyens auxiliaires, etc.
 - prestations sociales (aide sociale) et prestations d'insertion socio-professionnelle
 - accueil de l'enfance (6 crèches-UAPE)
- 390 collaborateurs (248 postes EPT)



Le contexte

- **Recommandation No 4** de la planification des Soins de Longue Durée (SLD) 2016-2020 : «*Développer un modèle d'intégration régionale des prestations permettant d'améliorer la coordination*»
- L'opportunité de la transformation d'une clinique de gériatrie (Sainte Claire) en EMS permet la réalisation d'un projet pilote.
- Notre région dispose déjà 6 EMS qui appartiennent tous à des communes.
- 15 % des personnes de 80 ans et plus vivent en EMS (moyenne cantonale = 20%)

La mise en œuvre dans la région

- Le CMS adhère à l'idée de réaliser la recommandation No 4 de la Planification SLD.
- ProjetSanté – association des communes de la région (idem CMS !) - décide de transformer la Clinique Ste Claire en EMS
- ProjetSanté ne veut pas se charger de l'exploitation de ce futur EMS.
- Le CMS exploitera l'EMS dès janvier 2020 en louant les bâtiments à ProjetSanté.

Des modèles existants

- ABRAPA (Strasbourg) :
- Fondation RajoVita (canton de St Gall)
- Fondation FURY (réseau de soins de Prättigau)
- ...

Développement des soins de longue durée et la coopération entre les associations

Déclaration commune d'Aide et soins à domicile Suisse et de CURAVIVA :

- Prestations flexibles durant la phase de transition entre soins ambulatoires et soins stationnaires => modèles de soins dits intégrés.
- Nouveaux modèles de soins avec des solutions combinées efficaces et effectives couvrant toute la chaîne de traitement.

Les conditions nécessaires

- La personne nécessitant des soins **au centre du dispositif de prise en charge.**
- Augmenter la perméabilité des systèmes et de développer des offres de prestations de soins intégrés.
- Développer des solutions combinées au niveau local ou régional.
- Impliquer tous les acteurs intéressés et favoriser l'attractivité des places de travail.

Objectifs de l'Etat du Valais

- Améliorer la coordination et la continuité de la prise en charge
- Garantir une meilleure qualité d'ensemble des services
- Adapter les prestations aux besoins évolutifs des personnes en perte d'autonomie
- Dégager des synergies et optimaliser la gestion du personnel et de l'administration

Améliorer la coordination et la continuité de la prise en charge

- « *la bonne prestation au bon endroit au bon moment* » :
 - Prise en charge globale = une seule vision !
 - Eviter les « à-coups » et les ruptures
 - Anticiper, mieux préparer les changements de prise en charge
 - Adapter la prise en charge à l'évolution des besoins et des ressources
 - Instaurer une philosophie centrée sur la personne et sur ses besoins et non sur l'institution ...

Améliorer les prestations

- Optimiser les courts séjours en développant des prestations d'évaluation/réadaptation/orientation
- Accueil de nuit / accueil d'urgence (proches aidants)
- Système de sécurité à domicile, « veille 24H/24H à distance » - nouvelles technologies au service de l'autonomie

Collaboration avec la gériatrie

- Suivi médical des résidents, urgences (7/7)
- Renforcer les compétences des équipes (soins palliatifs, psychogériatrie, etc.)
- Réduire les hospitalisations (objectif = moins 60% d'hospitalisations !)
- Formations et stages internes
- Intégration de nouveaux modes de prise en charge
- Transfert de compétences => équipes ASAD

Pallier à la pénurie

- Offrir des possibilités de formation (formation d'apprentis ASSC)
- En collaboration avec l'Hôpital du Valais, offrir des places de formation pour les médecins-assistants.
- Etre un employeur attractif qui offre une diversité de postes et de nouvelles possibilités d'évolution de carrière interne

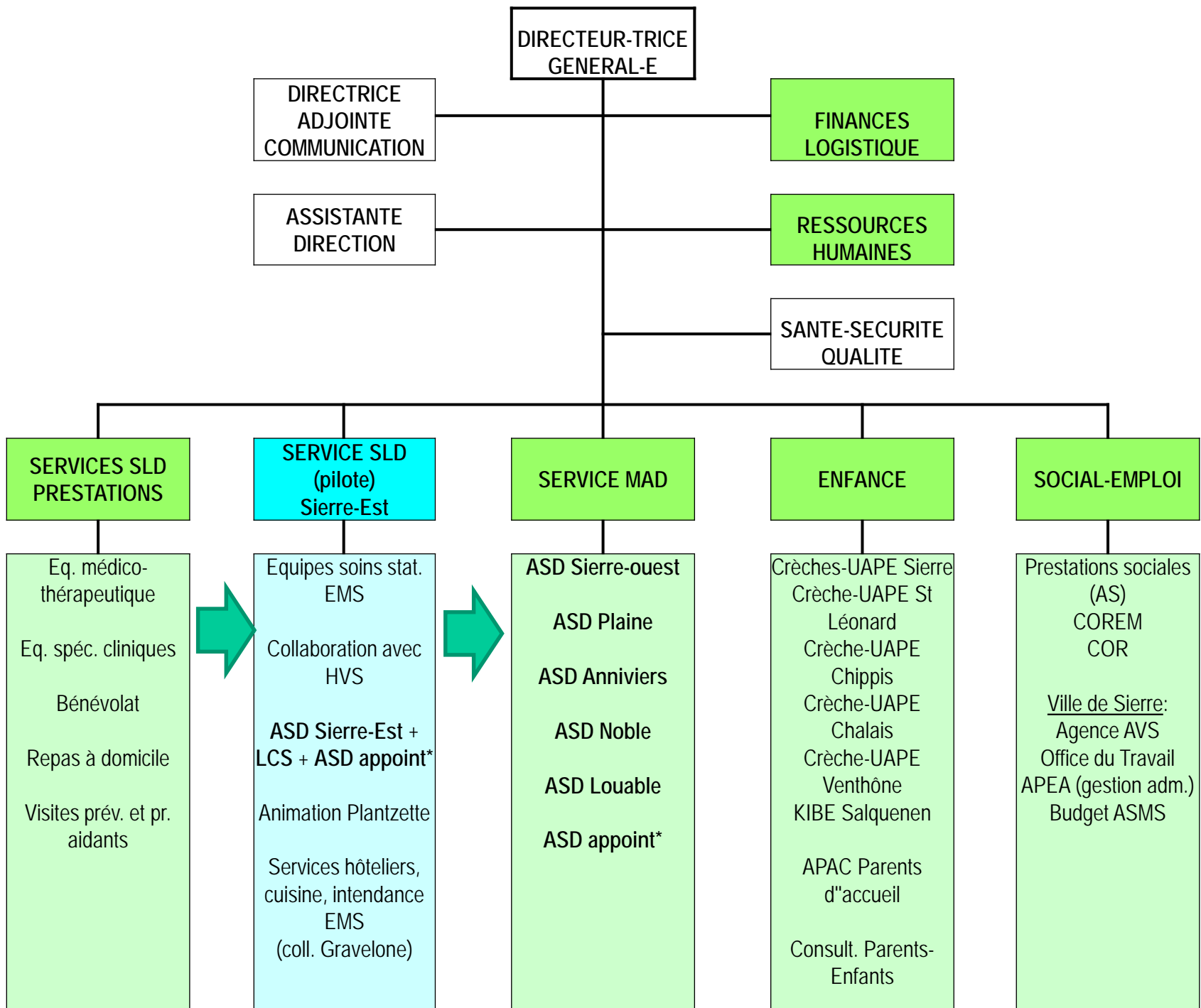
– ...

ARGUMENTS POLITIQUES

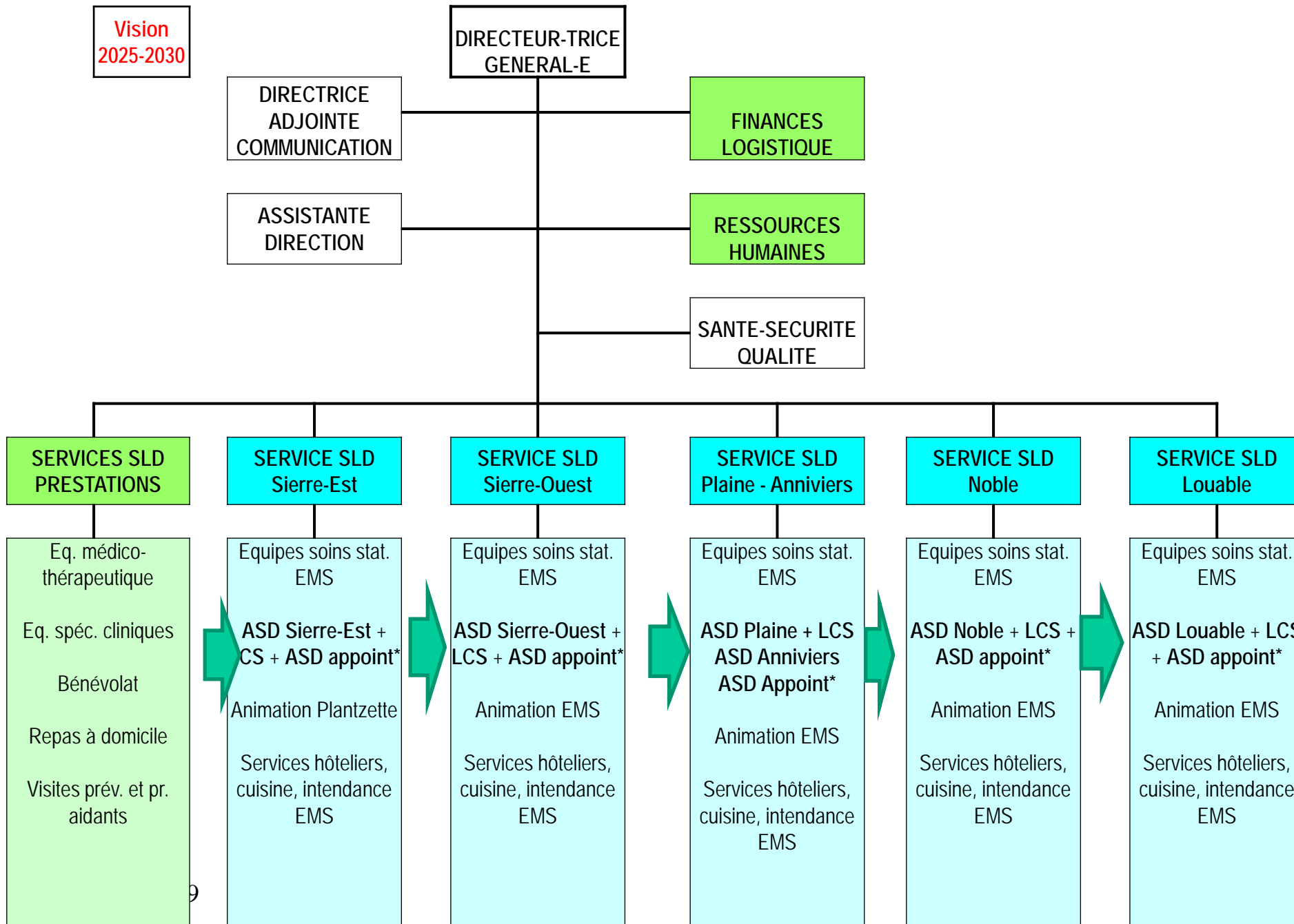
- **Plantzette = 1^{er} EMS (totalement) régional !!**
- Communes propriétaires de l'EMS par ProjetSanté
= communes exploitantes par le CMS !
- **Vision prospective 2025-2030 : 1^{ère} étape dans le regroupement de tous les prestataires de soins de longue durée au sein d'une seule organisation pour la région**
- => le **CMS** devient une **ORSLD**.

Un projet réaliste

- Le CMS a une longue expérience dans la gestion d'activités très diversifiées.
- Depuis plus de 40 ans, il a mis en place plusieurs projets novateurs dans le domaine des SLD
- La population concernée est une population très bien connue.
- Nos compétences métiers sont éprouvées auprès de nos 1'700 clients MAD.



Vision
2025-2030



*Une seule équipe d'appoint pour tous les ASD

Conclusions

- Exploiter la Résidence Plantzette, c'est assurer, développer et coordonner les prestations SLD au bénéfice de la population concernée.
- Ce projet s'inscrit :
 - dans le cadre de la Planification des soins de longue durée 2016-2020
 - dans la vision de Curaviva et d'Aide et soins à domicile suisse.
- Innovant, il est approuvé à tous les niveaux politiques concernés (communes membres du CMS, Département de la santé et parlement cantonal)
- Une seule organisation des soins de longue durée dans notre région en 2025-2030 !

Merci de votre
attention

Des questions ?